



Les professeurs d'EPS du collège proposent plusieurs activités sportives dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire. Le but est de découvrir le milieu associatif en participant entre autre à des compétitions sportives scolaires les mercredis après-midi.

Les enfants peuvent donc participer à l'Association Sportive du Collège Rose-Saint-Just en tant que joueur, **mais également** en tant que Jeune Dirigeant, Jeune Arbitre, Jeune Organisateur, Jeune Coach, Jeune Reporter ou Jeune Secouriste.

Les activités proposées et les horaires d'entraînement 2019-2020 :

- **BADMINTON** le lundi de 12h00 à 13h45 au stade
- **TENNIS de TABLE** le lundi de 12h00 à 13h45 au stade et jeudi de 12h à 13h45
- **VOLLEY BALL** le mercredi de 12h à 15h au stade
- **BASKET-BALL** le jeudi de 12h00 à 13h45 au stade
- **SURF et BODYBOARD** les mercredis de 14h à 16h à Tartane Anse l'Etang

Les compétitions

Elles auront lieu certains mercredis après-midi. Le programme annuel sera affiché en début d'année.

Les horaires et les points de rendez-vous seront communiqués aux élèves en temps voulu.

Comment s'inscrire :

- **Payer une cotisation variable en fonction du nombre d'activités pratiquées :**
20 euros si une activité, 30 euros si plusieurs activités ayant lieu 2 jours différents (chèque à l'ordre de l'Association Sportive du collège Rose St Just)
- **Faire signer l'autorisation parentale (voir au dos)**
- **Acheter le T-shirt de l'AS : 10€ (ou le renouveler si nécessaire)**

Ces documents sont à donner aux professeurs responsables de l'activité choisie.